

ARTICLE III.

TRAITEMENT DES ACCIDENTS CAUSÉS PAR LES PRÉPARATIONS
DE PLOMB.

Plusieurs médecins recommandables traitent aujourd'hui la colique de plomb, comme déjà la traitait De Haën, par une méthode purement antiphlogistique. Il est indubitable que beaucoup de malades traités de la sorte guérissent parfaitement bien; mais nous croyons devoir faire observer, à cet égard, que toutes les fois que la colique est modérée, les malades en sont délivrés spontanément au bout d'un temps plus ou moins long, pourvu qu'ils cessent de manier du plomb. Du reste, nous ne prétendons point juger ici les résultats d'une pareille pratique, nous ne racontons que ce nous avons vu: car nous ne faisons point un traité de pathologie, nous recueillons des matériaux. Or, de cinq cents observations à peu près, recueillies dans les salles de M. Lermnier, sur les maladies produites par les préparations saturnines, nous n'hésiterons pas à tirer les quatre conclusions suivantes, relativement au traitement de ces maladies:

1°. Les coliques saturnines, traitées par les émissions sanguines et les boissons émoullientes, ont, en général, une durée beaucoup plus longue que les coliques traitées par la méthode dite de la Charité.

2°. Beaucoup de coliques qui ont résisté au traitement antiphlogistique cèdent promptement au traitement de la Charité.

3°. Nous n'avons jamais vu échouer ce dernier traitement contre la colique, quelquefois seulement il faut le recommen-

cer jusqu'à deux et trois fois de suite pour que la guérison soit complète. Chez d'autres malades, tous les symptômes cessent dès que quelques évacuations par haut et par bas ont été sollicitées.

4°. Dirigé avec prudence, et administré en temps opportun, le traitement de la Charité ne nous a jamais paru déterminer aucune espèce d'accident; il est sans doute fort remarquable que des drastiques aussi énergiques puissent être mis ainsi en contact avec la membrane muqueuse intestinale sans l'enflammer, sans allumer la fièvre, sans modifier l'état de la langue, sans produire le trouble d'aucune espèce; mais il ne faut pas oublier que le tube digestif se trouve alors dans des conditions toutes spéciales. Ne voyons-nous pas de même, dans certaines maladies nerveuses, certains agents thérapeutiques ne plus avoir leur mode d'action accoutumé? Ainsi, dans le tétanos, d'énormes doses d'opium peuvent être impunément administrées; ainsi, dans l'apoplexie, il arrive souvent que le tartre stibié ne fait plus vomir, et que des lavements fortement drastiques ne donnent lieu à aucune évacuation alvine.

Bien souvent il entre à la Charité des ouvriers qui, atteints depuis quelque temps de la colique saturnine, ont eu, chez eux, des sangsues en grand nombre sur l'abdomen, ont pris des bains, ont été soumis à une diète lactée. Parmi ces individus, les uns sont soulagés, mais ils ne sont pas complètement guéris: la constipation persiste, des douleurs abdominales plus ou moins vives continuent à se faire sentir, etc. Entrés à la Charité dans cet état, ils ne tardent pas à être complètement guéris sous l'influence du traitement drastique. Nous avons vu plusieurs autres malades qui n'avaient pas même retiré de soulagement de l'emploi des antiphlogistiques, et que le traitement de la Charité a également guéris d'une manière prompte et complète.

Aucun doute ne saurait d'ailleurs être élevé dans ces cas sur l'efficacité réelle de la méthode thérapeutique, les effets en sont trop tranchés. Observez, interrogez ces malades; à peine ont-ils commencé à être évacués très-abondamment par haut et par bas, que les douleurs intolérables qu'ils éprouvaient cessent comme par enchantement. Leur face, profondément altérée, reprend tout-à-coup un aspect naturel; ils se félicitent eux-mêmes de leur prompt rétablissement, et ceux qui, n'ayant pas la colique pour la première fois, en ont déjà été délivrés par le traitement de la Charité, le sollicitent avec instance et ne doutent pas de son succès.

Lorsqu'il y a de la fièvre, et que la pression de l'abdomen accroît notablement la douleur, faut-il administrer de même le traitement ordinaire? Voici, à cet égard, ce que nous avons observé: chez plusieurs individus, le traitement commencé malgré ces symptômes insolites, a dû être discontinué, parce que, sous son influence, l'état des malades empirait; mais d'autres fois ce traitement, employé en pareille occurrence, n'en réussit pas moins. A mesure que les évacuations s'établissent, le pouls revient à son rythme physiologique, le pouls perd sa chaleur, les douleurs disparaissent. Dans ce second cas n'y a-t-il que le masque de l'inflammation, tandis qu'elle existe réellement dans le premier (1)?

Les divers symptômes nerveux qui accompagnent ou suivent la colique de plomb, et qui peuvent aussi exister sans elle, cèdent-ils au même mode de traitement que cette colique

(1) Nous avons récemment employé à la Pitié l'huile de croton tiglium dans quelques cas de coliques saturnines; un prompt soulagement en est résulté, et une guérison complète s'est rapidement opérée, ainsi qu'on pourra en juger par les cas publiés par un de nos élèves, le docteur Joret, dans sa *Thèse*.

elle-même? La certitude de ce traitement est ici beaucoup moins grande. Nous pensons cependant qu'en pareil cas on doit d'abord l'essayer. Nous avons vu, en effet, pendant qu'il était administré, se dissiper complètement, soit les douleurs des membres, soit leur paralysie, soit plusieurs autres accidents nerveux signalés plus haut.

Tout récemment encore, nous avons recueilli l'histoire d'un peintre en bâtiments, qui, n'ayant jamais eu la colique, éprouvait depuis près de cinq mois, dans les membranes de la tête, de fortes douleurs, qui furent d'abord regardées comme rhumatismales, et inutilement traitées par les émissions sanguines, les bains de vapeurs simples et sulfureuses. Entré à la Charité le 23 septembre 1826, il fut soumis au traitement ordinaire de la colique saturnine, et il sortit guéri. Quant à la paralysie, il faut qu'elle soit encore récente et incomplète, pour se dissiper sous l'influence du traitement ordinaire de la colique. S'il en est autrement, elle résiste, et il faut alors employer des médicaments dont l'effet direct est d'exciter la contractilité musculaire. Dans ce but, nous avons vu employer avec des succès variables des vésicatoires appliqués sur différents points des bras et dans le voisinage du plexus brachial, diverses frictions et douches stimulantes, les différentes préparations de noix vomique, soit son extrait, soit la strychnine, ou, à la place de cette dernière, un autre alcali végétal, la brucine, qui, ayant un mode d'action analogue, peut être plus facilement maniée en raison de son énergie beaucoup moins grande (1). Les faits suivants donneront une idée du mode d'action de ces

(1) J'ai démontré ailleurs (*Journal de Physiologie expérimentale*, t. II, et *Annales du Cercle médical*, t. III) qu'il faut six grains de brucine pure pour produire les effets d'un grain de strychnine impure et d'un quart de grain de strychnine pure.

deux alcalis, et de leur influence sur la paralysie produite par les préparations saturnines; nous y joindrons, comme objet de comparaison, quelques autres cas où ces mêmes alcalis ont été employés contre d'autres espèces de paralysies.

A. EMPLOI DE LA STRYCHNINE.

La strychnine qui fut administrée aux malades dont les observations suivent, était la plus pure possible; elle était entièrement privée de brucine, à laquelle elle restait mêlée dans les premières préparations que M. Pelletier en avait faites. Elle fut donnée sous forme de pilules, les unes contenant un douzième de grain seulement de l'alcali, et les autres un sixième.

I. Un peintre en bâtiments, ayant eu plusieurs fois la colique, entra à l'hôpital, ayant perdu complètement le mouvement des deux mains, qui restaient habituellement fléchies sur la face antérieure de l'avant-bras. Cette paralysie datait d'un mois environ; elle avait été vainement combattue par des frictions stimulantes faites sur les avant-bras. Cet individu prit deux pilules d'un douzième de grain, une le matin et une le soir. Il éprouva, selon son expression, une sorte de frémissement douloureux dans les muscles extenseurs des mains. Les trois jours suivants, même dose, mêmes effets. Le cinquième, le sixième et le septième jour, quatre pilules, deux le matin et deux le soir: légères secousses des membres; contraction spasmodique des extenseurs des doigts, pendant laquelle les doigts restent fortement renversés sur le dos de la main; la paralysie semble diminuer. On donna alors au malade des pilules d'un sixième de grain; d'abord une, puis quatre au bout de huit jours. Il éprouva pendant ce temps de violentes

secousses. Il quitta bientôt l'hôpital, ne conservant plus qu'un peu de faiblesse dans les mains.

Chez cet individu, la dose de strychnine n'aurait pas pu être élevée sans danger au-delà de deux tiers de grain par jour.

II. Un broyeur de couleurs était affecté de la même maladie que le précédent, et depuis un temps à peu près égal. Une seule pilule d'un douzième de grain détermina un léger trismus et un commencement de raideur tétanique des muscles de la nuque, de l'abdomen et des membres. Le lendemain, il prit une autre pilule, et, comme s'il s'y fût habitué, il n'éprouva que quelques contractions spasmodiques dans les membres. Au bout de six jours on donna deux pilules, une le matin et une le soir: violentes contractions des deux bras. La strychnine fut continuée à cette dose pendant quinze jours environ; au bout de ce temps la paralysie était dissipée.

III. Un Allemand, fortement constitué, et atteint depuis long-temps d'une paralysie des extenseurs des deux mains, suite de l'influence des préparations saturnines, prit une pilule d'un douzième de grain sans en ressentir aucun effet: on lui donna jusqu'à trois pilules aussi impunément. A la dose d'un tiers de grain, il commença à éprouver quelques secousses; on parvint assez rapidement à lui donner un peu plus d'un grain de strychnine. A cette dose seulement, il eut d'assez fortes contractions pour qu'on fût obligé de la réduire à un grain. Cet homme n'éprouva d'ailleurs aucun soulagement.

En comparant cette observation et la précédente, on peut voir combien l'action de la strychnine peut varier, en raison de la susceptibilité des sujets.

IV. Un homme, maniant habituellement le blanc de céruse (sous-carbonate de plomb), avait le même genre de paralysie que les précédents. Une pilule d'un douzième de grain donna lieu chez lui à un assez violent trismus. Le lendemain, une au-

tre pilule lui fut administrée, et, cette fois, comme chez le malade de l'observation II, il n'en ressentit aucun effet. Deux pilules produisirent d'assez fortes secousses dans les membres. Dans un assez court espace de temps, la dose de strychnine fut élevée à deux tiers de grain; mais on ne put la dépasser, vu les symptômes de tétanos qui se manifestèrent alors. Lorsque le malade quitta l'hôpital, il était moins paralysé.

V. Chez un potier de terre, paralysé comme les précédents, la dose de strychnine fut portée en douze jours jusqu'à un grain : il n'eut que quelques contractions assez faibles. On dépassa cette dose; dès lors, serrement des mâchoires, renversement de la tête en arrière. Effrayé de ces accidents, le malade ne voulut plus prendre de pilules. Il sortit sans être soulagé.

VI. Un homme entra à l'hôpital, atteint d'une paraplégie incomplète, qui avait été vainement combattue par les vésicatoires, le moxas et les cautères appliqués à la région lombaire; il n'y a d'ailleurs aucune déviation de la colonne. Une pilule d'un douzième de grain ne produisit aucun effet, deux pilules donnèrent lieu à de légères secousses des membres inférieurs; on les porta à la dose de quatre par jour (un entier de grain). Mais à cette dose le malade éprouva d'assez vives douleurs dans la région lombaire; en même temps, raideur des membres inférieurs seulement; augmentation notable de la paraplégie; cessation de la strychnine.

Chez cet individu, la paraplégie était vraisemblablement le résultat d'une lésion de la moelle, que la strychnine parut aggraver.

VII. Un vieillard était atteint depuis long-temps d'une paraplégie complète; il prit trois pilules d'un douzième de grain sans en ressentir d'effet. Quatre pilules (un tiers de grain) produisirent de légères contractions dans les quatre membres. On en cessa l'emploi.

VIII. Un homme était resté hémiplégique à la suite d'une ancienne attaque d'apoplexie; une pilule d'un douzième de grain suffit pour déterminer une forte raideur tétanique des membres paralysés. Les jours suivants, bien que la strychnine ne fût pas continuée, cet homme éprouva de violents maux de tête du côté opposé à l'hémiplégie; son intelligence s'engourdit, l'hémiplégie augmenta; en un mot, il présenta plusieurs symptômes qui caractérisent le ramollissement du cerveau. La strychnine déterminait-elle dans ce cas un commencement d'inflammation autour de l'ancien foyer apoplectique?

B. II. EMPLOI DE LA BRUCINE.

Les pilules de brucine qui ont été administrées aux malades dont les observations suivent, contenaient chacune un demi-grain de cet alcali. D'après les expériences faites sur les animaux, on était assuré de ne produire à cette dose aucun accident fâcheux.

I. Un broyeur de couleurs avait une paralysie des mains depuis deux mois environ; il prit une pilule sans en ressentir aucun effet, deux pilules produisirent de très-légères secousses dans les bras, quatre pilules donnèrent lieu à d'assez fortes contractions. Il sortit guéri.

II. Un autre broyeur de couleurs, également paralytique, prit jusqu'à quatre grains de brucine sans effet sensible; à la dose de quatre grains et demi, il éprouva une sorte de fourmillement incommode dans les bras: à la dose de cinq grains, assez fortes secousses sans accidents graves. La paralysie fut notablement diminuée.

III. Un peintre en bâtiments, paralysé des mains, ne commença à ressentir quelques secousses qu'à la dose de deux

grains. Trois grains donnèrent lieu à un assez fort trismus. Le malade n'éprouva qu'une amélioration légère.

IV. Un homme maniant le plomb, et paralysé comme les précédents, éprouva une raideur tétanique des quatre membres après avoir pris trois grains et demi de brucine. Il ne fut point soulagé.

V. Un paraplégique, après avoir pris deux grains seulement de brucine, ressentit une vive douleur à la plante des pieds, ses membres inférieurs furent le siège de violentes contractions. Son état ne s'améliora pas.

De ces observations, je crois pouvoir tirer les corollaires suivants :

1°. La strychnine pure agit sur l'homme comme l'extrait de noix vomique, mais avec une intensité beaucoup plus grande.

2°. L'action de la strychnine est tellement énergique que ce n'est qu'avec les plus grandes précautions qu'on doit se permettre de l'employer. Ses effets varient d'ailleurs d'une manière remarquable selon la susceptibilité des individus. Ainsi, chez l'un un douzième de grain suffit pour déterminer de graves accidents (obs. II), tandis que, chez un autre, la dose de strychnine put être élevée presque impunément jusqu'à un peu plus d'un grain (obs. III).

3°. La brucine agit sur l'homme comme sur les animaux. Beaucoup moins énergique que la strychnine, puisqu'on peut sans inconvénient commencer à l'administrer à la dose d'un demi-grain, elle peut remplacer avec avantage, comme médicament, l'alcali de la noix vomique.

4°. Considérées sous le rapport de leurs propriétés thérapeutiques, la strychnine et la brucine se montrent plus ou moins efficaces, selon les espèces de paralysie que l'on essaie de combattre avec elles. Employées dans des cas où la para-

lysie est liée à un état inflammatoire du cerveau ou de la moelle, elles aggraveront très-vraisemblablement les accidents. Chez les individus restés hémiplegiques à la suite d'hémorragie cérébrale, l'emploi de ces alcalis est le plus souvent inutile; on doit même craindre qu'ils ne produisent une inflammation de la substance cérébrale autour du foyer apoplectique (obs. VIII). Mais il est des cas où, comme par une sorte d'habitude, la paralysie semble encore persister après la résorption de l'épanchement; alors elle peut céder aux alcalis de la noix vomique et de la fausse-angusture. Enfin, ces mêmes alcalis semblent surtout efficaces contre les paralysies dont la cause ne semble pas résider dans une lésion inflammatoire des centres nerveux; telle est en particulier l'espèce de paralysie à laquelle sont si fréquemment sujets les individus qui manient les préparations saturnines. Les observations précédentes attestent l'efficacité de la strychnine ou de la brucine dans cette espèce de paralysie: sur neuf individus qui ont été atteints, six ont été guéris, ou du moins soulagés. Je pourrais citer ici d'autres cas de paralysie du même genre qui ont également cédé à l'extrait alcoolique de noix vomique (1).

ARTICLE IV.

NATURE DE LA COLIQUE DE PLOMB.

Cette colique est-elle le résultat d'une inflammation gastro-intestinale? Nous pouvons maintenant répondre négativement

(1) On sait que c'est au professeur Fouquier que la science doit les premiers essais thérapeutiques qui ont été faits sur cette substance.

à cette question. Ce serait, en effet, une singulière gastro-entérite, que celle dont l'ouverture des cadavres ne montrerait aucune trace; qui, assez intense pour produire les plus atroces douleurs, n'éveillerait jamais la fièvre, et qui serait toujours sûrement guérie par les médicaments les plus éminemment propres à exaspérer cette gastro-entérite, si elle existait réellement. S'il est un fait dont nous sommes convaincu en médecine, c'est que la colique de plomb n'est point une inflammation. Si nous faisons attention aux divers accidents nerveux qui la compliquent, et qui peuvent aussi exister sans elle, nous serons porté à penser que les symptômes qui se manifestent du côté des voies digestives chez les individus soumis à l'influence des préparations saturnines, sont également le résultat du trouble apporté par celles-ci dans les fonctions de la partie des centres nerveux qui préside spécialement au tube digestif. La colique de plomb est donc pour nous une névrose, dans laquelle paraissent être particulièrement lésés le prolongement rachidien et les plexus abdominaux du grand-sympathique. La constipation semble dépendre, ou de l'anéantissement du mouvement contractile des intestins, ou de la suspension de sécrétion du mucus intestinal.

ARTICLE V.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES ÉTATS MORBIDES QUI, PAR LEURS SYMPTÔMES ET LEUR TRAITEMENT, ONT PLUS OU MOINS D'ANALOGIE AVEC LES ACCIDENTS CAUSÉS PAR LES PRÉPARATIONS DE PLOMB.

Les symptômes de la colique de plomb se manifestent quelquefois chez des individus qui n'ont été soumis à l'influence

d'aucune préparation saturnine; il semble alors que la modification imprimée par l'action du plomb au système nerveux se produise spontanément; d'où résulteront les mêmes accidents, qui céderont au même traitement, plus ou moins mitigé. Nous citerons à ce sujet le fait suivant, que nous choisissons entre plusieurs autres semblables observés à la Charité.

XI^e OBSERVATION.

Douleurs abdominales simulant celles de la colique de plomb. Administration répétée de l'huile de ricin. Guérison.

Un cloutier, âgé de trente-huit ans, fortement constitué, n'avait pas été à la selle depuis quelques jours, lorsque, dans la matinée du 22 juin, il fut pris tout-à-coup, au moment où il allait déjeuner, de vives douleurs abdominales, qui avaient surtout leur siège aux environs de l'ombilic. Il prit à cette époque une potion opiacée. Dans la journée, les douleurs diminuèrent un peu; mais la nuit elles reparurent avec une nouvelle intensité. Nous le vîmes le lendemain dans la matinée, 23 juin; il nous offrit l'état suivant :

La face, pâle, exprimait l'anxiété la plus vive; les yeux étaient ternes, abattus; les douleurs de l'abdomen étaient très-vives, insupportables, la pression ne les exaspérait ni ne les calmait; pas de selles; langue naturelle; pas de vomissements; apyrexie complète; deux onces d'huile de ricin furent prescrites: plusieurs évacuations alvines très-abondantes eurent lieu. Dans la soirée, le malade se sentit notablement soulagé; la nuit, il dormit bien. Le 24, il prit encore de l'huile de ricin. Le 25, il ne sentit plus aucune douleur. Le 26, de petits boutons rouges, coniques, apparurent sur le ventre;